

Votre correspondante :
Véronique DUBOIS
Conseillère - Chef de service
☎ 02 800 81 57
vdubois@spfb.brussels
Votre courrier du
Vos références
Nos références : SAH/PhB/VD/20.538
Annexe : 1

A la Direction des centres d'hébergement,
des centres de jour et des centres de jour
pour enfants scolarisés

Bruxelles, le 16 octobre 2020

Objet : Covid 19 – Mise à disposition du personnel et Subventionnement des prestations irrégulières

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La Belgique est confrontée actuellement à une seconde vague de la pandémie COVID-19.

Mieux que quiconque, vous savez que, contrairement à la 1^{ère} vague, les centres de jour et d'hébergement sont cette fois-ci fortement impactés, ce qui vous contraint à mobiliser tout le personnel disponible, au moment même où ce personnel travaille en effectifs réduits, à cause des absences liées aux mesures de quarantaine, aux cas avérés de contamination ainsi qu'à la surcharge psychosociale.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de continuer à assumer votre mission de prise en charge des personnes en situation de handicap, nous nous permettons de vous rappeler le principe de la mise à disposition du personnel d'un centre vers un autre. À cet effet, vous trouverez en annexe les modalités pratiques pour activer cette mise à disposition.

De plus, je tiens à vous informer que, en accord avec le cabinet du Ministre de tutelle, un montant important va être dégagé, afin de permettre le subventionnement des prestations irrégulières des travailleurs prestant uniquement en centre de jour et qui seraient amenés à devoir prester en centre d'hébergement.

Un projet d'arrêté vient ainsi d'être rédigé dans ce cadre, actuellement soumis à l'avis de l'Inspection des finances.

Dès l'adoption de cet arrêté, nous vous communiquerons les modalités pratiques de ce subventionnement.

En cette attente, nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.



SIGNATURE

Philippe BOUCHAT
Directeur d'administration